L'Université Laval

Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 27 Avril 1892. No. 29.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

CARSLEY & CIE,
344 Rue Main, Winnipeg.

GRANDS AVANTAGES
Durant le mois d'Avril.

Lisez ce qui suit :

10 douzaines de blouses d'été en flanelles et en batistes, seront vendues à 50 cts chaque.
25 douzaines de jolies blouses en batistes, pouvant être soumises au blanchissage, valant $1.25 pour 75 cts.
2 caisses d'étoffes à robe, simple largeur, à 10 cts, valant 25 cts, double largeur, à 15 cts.
1 caisse de flanelles valant 10 cts, vendues à 6 cts, ou 10 verges pour 60 cts.
Indiennes à teintes permanentes, 5 cts, 7 cts, 10 cts, couleurs variées et de goût.
Cachemires noirs—Les meilleurs cachemires français à fini de velours, 25 cts, 35 cts, 50 cts, 60 cts, 75 cts, 85 cts, ou le quart du prix régulier.
Manteaux et Cottes (Jackets) de $6.00 à $10.00. Votre choix sur le tout pour $3.50.

On demande une vendeuse d'experience parlant le français, aussi une modiste.

CARSLEY & CIE, Marchands de Nouveautés, en gros et en détail.
344 RUE MAIN, WINNIPEG,
ET 13 LONDON WALL, LONDRES, ANGLETERRE 3m 9.3

M. EDOUARD GUILBAULT
Ferblantier-Couvreur,
A TOUJOURS EN MAINS
UN :-: ASSORTIMENT :-: COMPLET :-: DE

Ferblanterie, GRANIT, POELES, — ET — Ustensiles de Cuisine.



HUILE — DE — Charbon, Machine, Etc., Etc.

SPÉCIALITÉ DES OUVRAGES POUR GRÉEMENT DE BEURRERIES ET FROMAGERIES.
ESTIMATIONS DONNEES SUR DEMANDE.

Couverture en Ferblanc, Tole Galvanisee,
GOUTTIERES ET DALLES.
RÉPARATIONS DE TOUTES ESPÈCES A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

M. Guilbault s'occupe aussi du posage de systême de chauffage à air chaud, au charbon et au bois, ainsi que du posage de paratonnerres.

AVENUE TACHÉ, - - SAINT-BONIFACE.
24.2.92

DUNCAN MACARTHUR, Ecr., Président. HON. JOHN SUTHERLAND Vice-Président.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
"The North West Fire Insurance Co'y of Manitoba."
Organisee en 1883.

Capital autorisé	$500,000
Déposé au ouvernement de Manitoba	10,000
Actif en argent	110,000

Cette Cie offre plus d'avantages (surtout aux cultivateurs) que toute autre compagnie faisant affaires dans cette province.
Elle est la seule qui assume le risque des dommages causés par le vent, les cyclones, etc., en sus du feu et de la foudre, et cela au même taux.
Cette compagnie accepte des billets à longs termes en paiement des primes, lorsque cela est nécessaire.
M. Jos. T. Dumouchel, agent de la compagnie, et bien connu du public, se fera toujours, comme par le passé, un plaisir de donner les informations concernant toute affaire d'assurance.

G. W. GIRDLESTONE, Secrétaire et Gérant. JOS. T. DUMOUCHEL, Agent voyageur.
Nos. 375 et 377 Rue Principale, Winnipeg.
1a 18 12 89

SANTÉ POUR TOUS ! !
PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.
LES PILULES
Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS
Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.
L'ONGUENT
Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme. Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.
POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.
Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.
Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,
78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,
Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s. et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.
Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

VARIÉTÉS

LA FICELLE

Sur toutes les routes autour de Goderville, les paysans et leurs femmes s'en venaient vers le bourg ; car c'était jour de marché. Les mâles allaient, à pas tranquilles, tout le corps en avant à chaque mouvement de leurs longues jambes torses, déformées par les rudes travaux, par la pesée sur la charrue qui fait en même temps monter l'épaule gauche et dévier la taille, par le fauchage des blés qui fait écarter les genoux pour prendre un aplomb solide, par toutes les besognes lentes et pénibles de la campagne. Leur blouse bleu, empesée, brillante, comme vernie, ornée au col et aux poignets d'un petit dessin de fil blanc, gonflée autour de leur torse osseux, semblait un ballon prêt à s'envoler, d'où sortaient une tête, deux bras et deux pieds.

Les uns tiraient au bout d'une corde une vache, un veau. Et leurs femmes, derrière l'animal, lui fouettaient les reins d'une branche encore garnie de feuilles, pour hâter sa marche. Elles portaient au bras de larges paniers d'où sortaient des têtes de poulets par-ci, des têtes de canards par-là. Et elles marchaient d'un pas plus court et plus vif que leurs hommes, la taille sèche, droite et drapée dans un petit châle étriqué épinglé sur leur poitrine plate, la tête enveloppée d'un linge blanc collé sur les cheveux et surmontée d'un bonnet.

Puis, un char à bancs passait, au trot saccadé d'un bidet, secouant étrangement deux hommes assis côte à côte et une femme dans le fond du véhicule, dont elle tenait le bord pour atténuer les durs cahots.

Sur la place de Goderville, c'était une foule, une cohue d'humains et de bêtes mélangés. Les cornes de bœufs, les hauts chapeaux à longs poils des paysans riches et les coiffes des paysannes émergeaient à la surface de l'assemblée. Et les voix criardes, aiguës, glapissantes, formaient une clameur continue et sauvage que dominait parfois un grand éclat poussé par la robuste poitrine d'un campagnard en gaieté, ou le long meuglement d'une vache attachée au mur d'une maison.

Tout cela sentait l'étable, le lait et le fumier, le foin et la sueur, dégageait cette saveur aigre, affreuse, humaine et bestiale, particulière aux gens des champs.

Maître Hauchecorne, de Bréauté, venait d'arriver à Goderville, et se dirigeait vers la place, quand il apperçut par terre un petit bout de ficelle. Maître Hauchecorne, économe en vrai Normand, pensait que tout était bon à ramasser qui peut servir : et il se baissa péniblement, car il souffrait de rhumatismes. Il prit, par terre, le morceau de corde mince, et il se disposait à le rouler avec soin, quand il remarqua, sur le seuil de sa porte, maître Malandain, le bourrelier, qui le regardait. Ils avaient eu des affaires ensemble au sujet d'un licol, autrefois, et ils étaient restés fâchés, étant rancuniers tous deux. Maître Hauchecorne fut pris d'une sorte de honte d'être vu ainsi, par son ennemi, cherchant dans la crotte un bout de ficelle. Il cacha brusquement sa trouvaille sous sa blouse, puis dans la poche de sa culotte ; puis il fit semblant de chercher encore par terre quelque chose qu'il ne trouvait point, et il s'en alla vers le marché, la tête en avant, courbé en deux par ses douleurs.

Il se perdit aussitôt dans la foule criarde et lente, agitée par les interminables marchandages. Les paysans tâtaient les vaches, s'en allaient, revenaient, perplexes, toujours dans la crainte d'être mis dedans, n'osant jamais se décider, épiant l'œil du vendeur, cherchant sans fin à découvrir la ruse de l'homme et le défaut de la bête.

Les femmes, ayant posé à leurs pieds leurs grands paniers, en avaient tiré leurs volailles qui gisaient par terre, liées par les pattes, l'œil effaré, la crête écarlate.

Elles écoutaient les propositions, maintenaient leurs prix, l'air sec, le visage impassible, ou bien tout à coup, se décidant au rabais proposé, criaient au client qui s'éloignait lentement :

—C'est dit, mait' Anthime. J'vous l'donne.

Puis, peu à peu, la place se dépeupla et l'*Angelus* sonnant midi, ceux qui demeuraient trop loin se répandirent dans les auberges.

Chez Jourdain, la grande salle était pleine de mangeurs, comme la vaste cour était pleine de véhicules de toute race, charrettes, cabriolets, chars à bancs, tilburys, carrioles innombrables, jaunes de crotte, déformées, rapiécées, levant au ciel, comme deux bras, leurs brancards, ou bien le nez par terre et le derrière en l'air.

Tout contre les dîneurs attablés, l'immense cheminée, pleine de flamme claire, jetait une chaleur vive dans le dos de la rangée de droite. Trois broches tournaient, chargées de poulets, de pigeons et de gigots ; et une délectable odeur de viande rôtie et de jus ruisselant sur la peau rissolée, s'envolait de l'âtre, allumait les gaîtés, mouillait les bouches.

Toute l'aristocratie de la charrue mangeait là, chez mait' Jourdain, aubergiste et maquignon, un malin qui avait des écus.

Les plats passaient, se vidaient comme les brocs de cidre jaune. Chacun racontait ses affaires, ses achats et ses ventes. On prenait des nouvelles des récoltes. Le temps était bon pour les verts, mais un peu mucre pour les blés.

Tout à coup, le tambour roula, dans la cour, devant la maison. Tout le monde aussitôt fut debout, sauf quelques indifférents, et on courut à la porte, aux fenêtres, la bouche encore pleine et la serviette à la main.

Après qu'il eut terminé son roulement, le crieur public lança d'une voix saccadée, scandant ses phrases à contre-temps.

—Il est fait assavoir aux habitants de Goderville, et en général à toutes—les personnes présentes au marché, qu'il a été perdu ce matin, sur la route de Beuzeville, entre—neuf heures et dix heures, un portefeuille en cuir noir, contenant cinq cents francs et des papiers d'affaires. On est prié de le rapporter—à la mairie, incontinent, ou chez maître Fortuné Houlbrèque, de Manneville. Il y aura vingt francs de récompense.

Puis l'homme s'en alla. On entendit encore au loin les battements sourds de l'instrument et la voix affaiblie du crieur.

Alors on se mit à parler de cet événement, en énumérant les chances qu'avait maître Houlbrèque de retrouver ou de ne pas retrouver son portefeuille.

Et le repas s'acheva.

On finissait le café, quand le brigadier de gendarmerie parut sur le seuil.

Il demanda :

—Maître Hauchecorne, de Bréauté, est-il ici ?

Maître Hauchecorne, assis à l'autre bout de la table, répondit :

—Me v'là.

Et le brigadier reprit :

—Maître Hauchecorne, voulez-vous avoir la complaisance de m'accompagner à la mairie. M. le maire voudrait vous parler.

Le paysan, surpris, inquiet, avala d'un coup son petit verre, se leva et, plus courbé encore que le matin, car les premiers pas, après chaque repas, étaient particulièrement difficiles, il se mit en route en répétant :

—Me v'là, me v'là.

Et il suivit le brigadier.

Le maire l'attendait, assis dans un fauteuil.

C'était le notaire de l'endroit, homme gros, large, à phrases pompeuses.

—Maître Hauchecorne, dit-il, on vous a vu ce matin, sur la route de Beuzeville, le portefeuille perdu par maître Houlbrèque, de Manneville.

Le campagnard, interdit, regardait le maire, apeuré déjà par ce soupçon qui pesait sur lui, sans qu'il comprît pourquoi.

—Mé, mé, j'ai ramassé çu portafeuille ?

—Oui, vous-même.

—Parole d'honneur, je n'en ai seulement point eu connaissance.

—On vous a vu.

—On m'a vu, mé ? Qui ça qui m'a vu ?

—M. Malandain, le bourrelier.

Alors le vieux se rappela, comprit et, rougissant de colère :

—Ah ! i m'a vu, çu manant ! I m'a vu ramasser c'te ficelle-là, tenez, m'sieu le maire.

Et fouillant au fond de sa poche, il en retira le petit bout de corde.

Mais le maire, incrédule, remuait la tête.

—Vous ne me ferez pas accroire, maître Hauchecorne, que M. Malandain, qui est un homme digne de foi, a pris ce fil pour un portefeuille.

Le paysan, furieux, leva la main, cracha de côté pour attester son honneur, répétant :

—C'est pourtant la vérité du bon Dieu, la sainte vérité, m'sieu le maire. Là, sur mon âme et mon salut, je l'répète.

Le maire reprit :

—Après avoir ramassé l'objet, vous avez même encore cherché longtemps dans la boue, si quelque pièce de monnaie ne s'en était pas échappée.

Le bonhomme suffoquait d'indignation et de peur.

—Si on peut dire !... si on peut dire des menteries comme ça pour dénaturer un honnête homme ! Si on peut dire !...

Il eut beau protester, on ne le crut pas.

Il fut confronté avec M. Malandain, qui répéta et soutint son affirmation. Ils s'injurièrent une heure durant. On fouilla, sur sa demande, maître Hauchecorne. On ne trouva rien sur lui.

Enfin, le maire, fort perplexe, le renvoya, en le prévenant qu'il allait aviser le parquet et demander des ordres.

La nouvelle s'était répandue. A sa sortie de la mairie, le vieux fut entouré, interrogé avec une curiosité sérieuse ou gognenarde, mais où n'entrait aucune indignation. Et il se mit à raconter l'histoire de la ficelle. On ne le crut pas. On riait.

Il allait, arrêté par tous, arrêtant ses connaissances, recommençant sans fin son récit et ses protestations, montrant ses poches retournées, pour prouver qu'il n'avait rien.

On lui disait :

—Vieux malin, va !

Et il se fâchait, s'exaspérant, enfiévré, désolé de n'être pas cru, ne sachant que faire, et contant toujours son histoire.

La nuit vint. Il fallait partir. Il se mit en route avec trois voisins à qui il montra la place où il avait ramassé le bout de corde ; et tout le long du chemin il parla de son aventure.

Le soir, il fit une tournée dans le village de Bréauté, afin de la dire à tout le monde. Il ne rencontra que des incrédules.

Il en fut malade toute la nuit.

Le lendemain, vers une heure de l'après-midi, Marius Paumelle, valet de ferme de maître Breton, cultivateur à Ymauville, rendait le portefeuille et son contenu à maître Houlbrèque, de Manneville.

Cet homme prétendait avoir, en effet, trouvé l'objet sur la route ; mais, ne sachant pas lire, il l'avait rapporté à la maison et donné à son patron.

La nouvelle se répandit aux environs, maître Hauchecorne en fut informé. Il se mit aussitôt en tournée et commença à narrer son histoire complétée du dénouement. Il triomphait.

—C' qui m' faisait deuil, disait-il, c'est point tant la chose, comprenez-vous ; mais c'est la menterie. Y a rien qui vous nuit comme d'être en réprobation pour une menterie.

Tout le jour il parlait de son aventure, il la contait sur les routes aux gens qui passaient, au cabaret aux gens qui buvaient, à la sortie de l'église le dimanche suivant. Il arrêtait des inconnus pour la leur dire. Maintenant, il était tranquille, et pourtant quelque chose le gênait sans qu'il sût au juste ce que c'était. On avait l'air de plaisanter en l'écoutant. On ne paraissait pas convaincu. Il lui semblait sentir des propos derrière son dos.

Le mardi de l'autre semaine, il se rendit au marché de Goderville, uniquement poussé par le besoin de conter son cas.

Malandain, debout sur sa porte, se mit à rire en le voyant passer. Pourquoi ?

Il aborda un fermier de Criquetot, qui ne le laissa pas achever et, lui jetant une tape dans le creux de son ventre, lui cria par la figure : "Gros malin, va !" Puis lui tourna les talons.

Maître Hauchecorne demeura interdit et de plus en plus inquiet. Pourquoi l'avait-on appelé "gros malin ?"

Quand il fut assis à table, dans l'auberge de Jourdain, il se remit à expliquer l'affaire.

Un maquignon de Montivilliers lui cria :

—Allons, allons, vieille pratique, je la connais, ta ficelle !

Hauchecorne balbutia :

—Puisqu'on l'a retrouvé, çu portafeuille !

Mais l'autre reprit :

—Tais-té, mon pé, y en a un qui trouve, et y en a un qui r'porte. Ni vu ni connu, je t'embrouille.

Le paysan resta suffoqué. Il comprenait enfin. On l'accusait d'avoir fait reporter le portefeuille par un compère, par un complice.

Il voulut protester. Toute la table se mit à rire.

Il ne put achever son dîner et s'en alla, au milieu des moqueries.

Il rentra chez lui, honteux et indigné, étranglé par la colère, par la confusion, d'autant plus atterré qu'il était capable, avec sa finauderie de Normand, de faire ce dont on l'accusait, et même de s'en vanter comme d'un bon tour. Son innocence lui apparaissait confusément comme impossible à prouver, sa malice étant connue. Et il se sentait frappé au cœur par l'injustice du soupçon.

Alors il recommença à conter l'aventure, en allongeant chaque jour son récit, ajoutant chaque fois des raisons nouvelles, des protestations plus énergiques, des serments plus solennels qu'il imaginait, qu'il préparait dans ses heures de solitude, l'esprit uniquement occupé de l'histoire de la ficelle. On la croyait d'autant moins que sa défense était plus compliquée et son argumentation plus subtile.

—Ça, c'est des raisons d'menteux, disait-on derrière son dos.

—Il le sentait, se rongeait les sangs, s'épuisait en efforts inutiles.

Il dépérissait à vue d'œil.

Les plaisants maintenant lui faisaient conter "la Ficelle" pour s'amuser, comme on fait conter sa bataille au soldat qui a fait campagne. Son esprit, atteint à fond, s'affaiblissait.

Vers la fin de décembre, il s'alita.

Il mourut dans les premiers jours de janvier, et, dans le délire de l'agonie, il attestait son innocence, répétant :

—Une 'tite ficelle.... une 'tite ficelle.... t'nez, la voilà, m'sieu le maire.

GUY DE MAUPASSANT.

CURIOSITÉS HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, HUMORISTIQUES, ETC.

Qu'entend-on par ces mots Canadiens et Canadiens-français ?—"Broutilles."

Les termes Canadiens et Canadiens-français sont-ils synonimes ? Non.

Il n'y a qu'une synonimie entre ces deux qualificatifs.

***

Un Canadien est un Américain dont le français est la langue maternelle.

Ses ancêtres venaient de la France.

Je ne sais trop ce qu'on doit entendre par un Canadien-français. C'est pour le moins une redondance, une phrase pléonastique, une surérogation.

On n'appelle point les Français des Français-gaulois.

Le marquis de Lorne et autres auteurs ont proposé de dire Français-canadiens.

Il y a deux cents ans que l'on distingue les Canadiens des Français en ce pays.

Ceci date historiquement du temps du comte de Frontenac.

Pendant les dernières guerres surtout — 1754-1760 — on distingue trois espèces de soldats : les Français, les Canadiens et les Sauvages.

***

Les pauvres Canadiens sont traités avec le plus grand mépris par les généraux français Montcalm, Lévis et une foule d'autres. (Voir les Documents relatifs à la N. F. vol. 3 et 4).

***

Le seul et le plus grand défaut du gouverneur de Vaudreuil est d'être *Canadien*, écrit Montcalm.

Ces pauvres Canadiens ne savent pas faire la guerre à l'européenne. Ils combattent embusqués dans les taillis, derrière les arbres, dans les ravins.

Le chevalier de Lévis voulait faire manger du cheval aux Canadiennes sous peine de prison, et peut-être pis encore.

Ce même officier lança même en 1760 une proclamation, dans laquelle il était dit que tout Canadien trouvé avec une proclamation du général Murray serait aussitôt pendu. Heureusement que notre gouverneur canadien eût connaissance de cet ukase de bourreau, car Lévis était homme à traiter nos pères comme il l'avait édicté.

***

Les vrais Français nous ont tous quittés lors de la cession du pays, prêtres, nobles, bourgeois, gros marchands, traitants, etc.

Ils n'ont laissé ici que des Canadiens, des habitants, les descendants et les survivants de ceux qui avaient combattu victorieusement les colonies anglaises et l'Angleterre pendant 150 ans.

***

Nous descendons des vieux pionniers, des interprètes, des coureurs des bois ; nous avons fait notre patrie, et le sol que nous foulons au pied nous appartient puisqu'il a été arrosé de nos sueurs et de notre sang. Nous avons su garder ce sol contre les Iroquois et les Bostonnais et contre les Français (Louis XV, La Fayllette, etc). C'est pourquoi nous sommes un peuple à part des vrais Canadiens — des Cannocks.

***

Il n'y en a ici qu'une espèce, les autres habitants du Dominion sont des Anglais, des Irlandais, etc.

***

Il en sera de même des Provinces Maritimes si elles s'unissent sous le nom de l'Acadie. Les seuls Acadiens seront toujours nos congénères en Amérique.

***

Joseph Tassé est dans le vrai. Il a intitulé son livre "Les Canadiens de l'Ouest." B. Sulte, si franchement Canadien n'a pas senti la distinction que lui avait indiqué le sénateur Tassé. Il a écrit l'histoire des Canadiens-Français.

J'attends une nouvelle édition et un nouveau titre. D'autant que M. Sulte traite en passant des Français de la Louisiane qui n'ont jamis été, que je sache, des Canadiens.

***

Le Canadien est une race à part.

Il est religieux, aime à s'instruire ; il est gai, il est prolifique ; il abhorre le divorce, et les femmes de seconde main. La famille est pour lui un sanctuaire.

Notre vrai nom national est compris de tout le monde.

Vous connaissez le "Sol canadien, terre chérie" de Bédard et ; "Le Canadien comme ses pères" de Cartier.

Il y a encore le "Un Canadien errant" de Lajoie.

***

Broutilles.

Elles étaient deux. L'une dit : notre chère voisine qui passe doit être heureuse : que d'embonpoint ! —Hélas ! soupire l'autre : elle a bien souffert et souffre encore dans ses croyances.

—Ses croyances ?

—Eh ! oui. Elle a toujours cru qu'elle pouvait chausser des bottines de trois points, tandis que ses pieds en mesurent six ; elle croit toujours qu'un corset de vingt-cinq points peut s'adapter à sa taille qui en mesure trente et un.

***

Un mot délicieux de nos bambins.

Allons, Tigel, est-tu prêt à faire le tour de la ville avec ta mère ? Oui... oui.... mais tu ferais bien d'emporter des candies en cas que je pleurerais dans la rue.

L. U. FONTAINE.

POUR RIRE

Un pochard passe en titubant et bouscule violemment un monsieur qui se trouve devant lui.

—Eh ! s'écrie celui-ci avec humeur, vous me voyez donc pas ?

—Si fait, gromelle l'ivrogne. Que même je vois double ! Et alors.

—Alors quoi ?

—Je voulais passer entre vous deux !



Mercredi, 27 Avril 1892

LA REDISTRIBUTION

Deux hommes dans la dernière législature locale faisaient ombre au gouvernament. C'étaient MM. Roblin et A. F. Martin. Nul doute que leurs attaques réitérées n'aient souvent empêché les Césars embryoniques de dormir dans toute la sécurite que leur promettait leur majorité docile et servile, et dans toute l'ivresse que leur causait leur succès étonnant, quand ils considéraient leur valeur morale. Ils ne pouvaient dormir ces gens ; l'opinion publique s'émouvait et d'un bout de la province à l'autre, commençait à souffler un vent de mauvais augure pour eux ; dans quelques mois le peuple aurait à scruter leurs actes et leurs motifs. Il fallait à tout prix faire quelque chose contre MM. Roblin et Martin.

Le remaniement des comtés eut lieu, et de suite l'on se servit de cela contre les deux—et l'acte le plus inique, le plus canaille qu'il fût possible de rêver, s'accomplit, le bill de rédistribution. Pas un précédent n'a été observé, les règles du simple bon sens elles mêmes n'ont pas mérité d'être respectées. — Limites municipales, judiciaires, bornes naturelles, on a tout sacrifié. Qu'importait ! La seule chose que l'on a pas faite est peut-être de mettre les électeurs de la limite sud-est de la province avec ceux de la limite sud-ouest. Mais à quoi bon ! au moyen de ce bariolage de la carte provinciale, on a réussi à effacer les comtés de Dufferin et Morris.

Dufferin est complètement disparu, Morris n'est plus reconnaissable. Sa superficie qui n'est pas régulière, prise en comptant tous les coins et raccrocs, serait tout un problême si on voulait la calculer. La ville de Carman se trouve appartenir par moitiés à peu près égales à deux comtés différents.

Et le peuple de la province qui est sensé avoir de la dignité irait approuver cet acte indigne de tout homme qui se respecte ! Nous ne le croyons pas.

Ah ! ces remaniements, quelle arme terrible et honteuse ne sont-ils pas entre les mains d'hommes sans honneur, sans dignité, sans conscience ! Aux Etats-Unis, on s'en plaint comme d'un mal social qui menace la République elle-même. Au Canada, l'on a également des reproches à faire.

Que l'on adopte dònc une bonne fois un mode de remaniement qui s'impose, que le peuple demande et dont aucun chef de parti n'oserait s'écarter sans crainte de la vengeance populaire Pourquoi les chefs des deux partis, sans consulter leurs suivants, ne seraient-ils pas les seuls à effectuer ces changements, toujours à recommencer ? Il y aurait des récriminations d'abord, mais la majorité de tous les partis ferait une fin une fois pour toutes à ces injustices criantes qui font que dans une élection nous ne pouvons avoir souvent le véritable verdict populaire.

L'exemple de Manitoba devrait porter ses fruits ailleurs.

Nous sommes heureux cependant d'annoncer que M. Roblin et M. Martin sont de nouveau candidats et qu'ils seront certainement réélus.

Que partout dans la province la lutte s'organise. Que tous les nôtres se préparent à aller enregistrer leurs votes contre le gouvernement N'en perdons pas un seul de ces votes.

Nous publions dans une autre colonne une liste de tous les officiers chargés de dresser les listes. Dès que leurs bureaux seront ouverts empressez-vous d'aller faire enregistrer vos noms. Y manquer serait une faute contre son devoir et son intérêt aussi.

PARLEMENT FEDERAL

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

Ottawa, 23 avril 1892.

La mort de l'hon. M. Mackenzie, ancien premier ministre, a causé une vacance difficile à remplir dans les rangs du parti libéral. Il est vrai que depuis trois ou quatre ans, M. Mackenzie n'a guère pris part aux débats à cause de la maladie qui le minait lentement ; mais il était presque constamment à son poste, et le prestige de sa réputation et de son nom était une force pour son parti.

⁂

Il n'y a eu que deux jours de séance cette semaine, à cause de la mort de M. Mackenzie.

⁂

Le recensement qui vient d'être fait vous donne droit à deux autres députés, c'est à-dire qu'aux prochaines élections, vous en aurez sept à élire au lieu de cinq.

Afin d'augmenter votre députation, il va falloir refaire les circonscriptions électorales. Winnipeg et Provencher restent les mêmes ; Lisgar, sans changer ses limites devient Selkirk ; Portage-la-Prairie et ses environs formeront à l'avenir le district électoral de Macdonald ; Morden, Manitou et les environs deviennent le district de Lisgar ; Brandon et toute la contrée au sud et à l'ouest forment le district de Brandon, et la partie de la province au nord de Brandon et à l'ouest du lac Dauphin reste au district de Marquette.

Les districts électoraux seront donc à l'avenir : Winnipeg, Provencher, Selkirk, Macdonald, Lisgar, Marquette et Brandon.

⁂

Le changement de nom du district actuel de Lisgar en celui de Selkirk est très approprié, car c'est dans ce district qu'a été fondée la colonie de Lord Selkirk et il y a également deux villes de ce nom sur les bords de la rivière Rouge : Selkirk est et Selkirk-ouest.

⁂

M. L. E. Carnfel doit donner une soirée, à Ottawa, le 5 mai prochain, sous le patronage distingué de Mgr l'archevêque Duhamel. A cette soirée il y aura des discours sur Manitoba et le Nord-Ouest et on y exhibera au moyen d'une lanterne magique des paysages de notre pays.

⁂

La discussion de la loi McCarthy est encore remise ; mais cette fois, on est à peu près certain qu'elle viendra le 4 mai prochain. Le débat sera très intéressant, car plusieurs hommes marquants se proposent d'y prendre part. Quelques nouveaux députés profiteront aussi de la circonstance pour faire leur premier discours.

⁂

MM Lépine, Savard, Fréchette et Fauvel sont revenus enchantés de leur visite au Manitoba. Tous font de grands éloges de votre vénéré archevêque, qui leur a fait un accueil cordial et les a si vivement intéressés durant leur conversation qu'ils ont eu le bonheur d'avoir avec lui.

L'école industrielle, est, disent-ils, une institution admirable qui mérite tout l'encouragement possible de la part du gouvernement et du parlement.

⁂

MM. Ross, Macdonald, Daly et Davin ont été choisis délégués par les députés conservateurs pour les représenter aux funérailles de feu l'honorable M. Mackenzie.

ILS SONT TOUS SEMBLABLES

Durant le cours de la session dernière, M. Roblin, dans une interpellation, dit que d'après des renseignements qui lui avaient été fournis, il avait lieu de croire que certaines irrégularités graves avaient été commises par le directeur de l'Institut des Sourds-Muets, et ajouta qu'un ministre de la Couronne, d'après les mêmes renseignements, avait été averti de ces irrégularités, que ce ministre, était M. McMillan, trésorier-provincial. Ce dernier nia catégoriquement. Une discussion assez acrimonieuse s'en suivit et enfin, une enquête fut accordée.

M. Roblin produisit l'affidavit sur lequel il avait basé son accusation. Ce document établissait surabondamment qu'il était plus que justifiable d'avertir le gouvernement et de lui demander des explications. Dans le cours de l'enquête, cependant, il fut prouvé qu'elle n'avait pas sa raison d'être. Le directeur n'est pas blâmable. Le conseil du gouvernement, M. Howell, n'a pu s'empêcher de louer la conduite digne de M. Roblin en cette circonstance, et de reconnaître que dans les circonstances, il était de son devoir d'en agir comme il l'a fait.

Il a été prouvé toutefois que M McMillan, lorsqu'il disait en chambre ne rien connaître des accusations sur lesquelles M. Roblin attirait son attention se rendait coupable d'un mensonge flagrant.

Aux yeux du pubilc il était le seul des ministres à la parole de qui on put se fier, les autres ayant déjà été convaincu de faussetés, sauf M. M. McLean qui ne compte pas.

Et ce sont nos gouvernants.

M. l'abbé Georges Dugas vient de publier une brochure d'au-delà 100 pages, intitulé : *Légendes du Nord-Ouest.* Ce volume ainsi que tous ceux qui sont sortis de la plume de M. l'abbé, est très attrayant. On y trouve des détails intéressants des mœurs et du genre de vie des premiers voyageurs canadiens et des métis.

Ce livre est en vente chez M. M. Beauchemin & Fils, libraires éditeurs de Montréal. Nous croyons qu'il serait aussi facile de s'en procurer quelques exemplaires à Saint-Boniface, en s'adressant à M. Kéroack.

Nous remercions M. Dugas de l'envoi d'un exemplaire

LE MISSISSIPI EN 1658

(Pour *Le Manitoba.*)

L'étude que M. le juge Prud'homme a publiée sur Chouart et Radisson me fait plaisir, car j'étais le seul à me préoccuper de ces deux découvreurs. Ceci m'encourage à continuer.

Dans la *Relation* des Pères Jésuites de 1660, il est parlé de "deux Français" qui avaient tout récemment visité le "pays des Sioux," et qui rapportent avoir vu "une grande rivière comparable à notre Saint-Laurent." Chouart et Radisson étaient revenus de l'ouest depuis cinq ou six semaines, lorsque la *Relation* fut écrite à Québec. Il s'agit du Mississipi, sans nul doute, mais qui étaient ces deux hommes, ces découvreurs qui précédèrent de quinze années les découvreurs officiels ? Apres avoir cherché longtemps je me suis convaincu que Médard Chouart des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson étaient les hommes en jeu. Dans plusieurs ouvrages ou articles, j'ai exprimé cette croyance, et je n'etais pas le seul à m'y attacher.

Aujourd'hui, plus de doute : j'ai sous les yeux le journal de Radisson. En 1657–59 lui et son beau-frère Chouart ont parcouru les lieux où s'élève la ville de Chicago, puis la baie Verte, puis les bords du Mississipi dans la direction où se trouvent Saint-Paul et Minneapolis. Plus tard, en 1662, ils entrèrent dans le lac Supérieur et allèrent de nouveau visiter les Sioux du territoire de Saint-Paul.

Leurs récits sont contenus dans plus de cent pages imprimées. Or, chose curieuse, ce texte est en anglais. Voici pourquoi. En 1664, nos deux aventuriers voyant que leurs compatriotes d'ici ne leur aidaient pas à former une puissante compagnie de traite se rendirent en France, mais leurs efforts furent infructueux, et ils passèrent aux Anglais qui les mirent en position de faire fortune promptement. En 1669, la compagnie dite de la Baie d'Hudson fut fondée grâce à eux. C'est durant leur séjour en Angleterre que Radisson dicta ou écrivit lui-même ses mémoires de voyage. Le style en est grossier quoique l'auteur montre souvent une délicatesse extrême. J'incline à croire qu'il a dicté en français et qu'un interprète quelconque l'a traduit. En tous cas, il est impossible que Radisson ait écrit de travers tous les noms et tous les mots français qui se voient dans son texte. C'est affreux. De plus, on a mêlé les pages du manuscrit de manière à parler en 1664 d'un évènement survenu en 1660 et "vice versa." La maison Prince, de Boston, a encore renchéri sur tout cela en annotant l'ouvrage d'une façon idiote.

Mais n'importe ! nous avons tout ce qu'il nous faut maintenant pour constater la présence de "deux Français" sur les rives du Mississipi en 1658, en 1662. Dans mes articles au "Canada-Français," de Québec, j'analyse les voyages de Radisson et je les explique autant qu'il m'est possible.

J'observe que ce personnage possédait une veritable instruction, car à plusieurs reprises il mentionne des faits historiques remontant à l'antiquité. Il dit avoir visité plusieurs pays d'Europe. Ses réflexions sur les Sauvages sont d'un penseur et d'un ami de l'humanité.

On sera surpris de voir dans mon prochain volume, le nombre de découvreurs qu'a eu le Mississipi avant Marquette et Joliette. Même chose pour le pays des Sioux avant Duluth.

L'histoire des grands lacs n'a pas été écrite en un corps d'ouvrage. Il s'en trouve des bribes dans une foule de livres et de brochures. Les archives de France et du Canada renferment des documents sur ce sujet. Voilà huit années que je rassemble ces pièces et notes éparses, pour les grouper et présenter une suite d'événements que j'intitulerai : *Les Grands Lacs du Canada* 1603–1715 J'ai fait deux discours devant la Société Royale : l'un sur Nicolas Perrot, l'autre sur Chouart et Radisson—et j'ai bien senti que mes nouveautés n'étaient pas reçues avec indifférence. Je vous enverrai des fragments de mon travail.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 19 avril 1892.

Nouvelles Religieuses

L'ouverture du mois de Marie aura lieu dimanche à la cathédrale.

M. l'abbé Turcotte, curé d'Olga, N. D., était en visite en cette ville ces jours derniers. Il est retourné hier.

M. l'abbé Pelletier, curé de Saint-Joseph et M. l'abbé LaRivière, vicaire de Saint-Pierre Jolys sont en cette ville.

Mgr l'archevêque de Montréal, est parti le 21 avril, pour les Etats Unis, avec M. Adam, curé du Sacré Cœur. Monseigneur assistera au sacre de Monseigneur McDonald, évêque de Brooklyn, et de Mgr Gabriel, évêque d'Ogdensburg. Il ira à Chicago bénir la nouvelle église des Canadiens, dont M. Bergeron est le curé et à Hartford, Conn. pour assister à la consécration de la cathédrale. Sa Grandeur compte dans ce dernier diocèse plus de quarante prêtres ordonnés par Elle.

Des lettres du Nord-Ouest nous apprennent que Mgr Grandin, Évêque de Saint-Albert, dont la santé laissait beaucoup à désirer depuis quelques mois, a pris beaucoup de mieux.

Nos Seigneurs les évêques qui doivent assister à la grande réunion de toutes les tribus sauvages de la Colombie Britannique, à Kamloops, à la fin de mai, quitteront Montréal le 16 du mois prochain, par le chemin de fer Pacifique Canadien. On pense que le Révd Père Lacombe accompagnera les excursionnistes de Montréal à Kamloops.

Mgr Grouard, évêqué d'Iboria, vicaire apostolique d'Athabaska MacKenzie, est arrivé d'Europe à Montréal la semaine dernière. Sa Grandeur a vu à Paris l'amiral de Cuverville qui lui a parlé en termes émus de son voyage au Canada.

M. Michaud, curé de Bennington, vient d'être nommé coadjuteur de Mgr Goesbriand, évêque de Burlington. Nous nous réjouissons de ce choix et nous prions le nouvel élu d'agréer l'hommage de nos plus respectueuses félicitations.

On vient de découvrir à Poitiers, France, l'emplacement précis occupé autrefois par l'ancien Hôtel de la Rose, où logea Jeanne d'Arc lors de son séjour à Poitiers, en mars 1429, où elle subit l'interrogatoire des docteurs les plus savants et les plus renommés de l'époque, d'où enfin, d'après le vieil historien Jean Bouchet, elle partit à cheval, "tout armée à blanc," pour aller délivrer Orléans.

La Société des Antiquaires a décidé qu'une plaque commémorative serait placée, à ses frais, sur la maison de Jeanne d'Arc à Poitiers.

JUBILE EPISCOPAL

Il se fait des préparatifs extraordinaires pour la célébration, l'an prochain, du jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII. Le comité central d'organisation a déjà reçu avis de l'envoi de milliers de présents. Plus de trois cents comités ont été nommés pour recueillir les dons par toute la chrétienté. Les rapports déjà reçus indiquent que ces cadeaux auront une valeur au moins égale à ceux du jubilé sacerdotal

En septembre prochain, il y aura un grand pèlerinage à Rome, afin de permettre à ceux qui ne pourront pas assister aux fêtes des six premiers mois de 1893, de présenter leurs hommages à Sa Sainteté.

La principale fête aura lieu en février 1893. Un autre grand pèlerinage international se fera en ce dernier mois. Dans chaque province ecclésiastique, l'on instituera un établissement d'éducation en l'honneur de Léon XIII. En commémoration de l'événement, une grande église sera érigée près du Vatican. Elle sera dédiée à Saint-Joachim, patron du Saint-Père.

LA NIELLE DU BLE

Cette maladie du blé, plus communément connue ici sous le nom de *smut*, a causé des dommages considérables à la récolte du blé des dernières années. Justement alarmés, les marchands de grain ont publié, dans le cours de février dernier, une circulaire attirant l'attention des cultivateurs de la province sur les dangers de cette maladie. Nous nous sommes fait un devoir de traduire cette circulaire dans le temps et d'en donner connaissance à nos lecteurs.

Pour l'avantage de ceux d'entre eux qui n'auraient pas pu en prendre connaissance, nous publions une seconde fois la recette conseillée par la circulaire. La question est très importante, le remède est peu coûteux et la négligence de s'en prévaloir pourra causer des préjudices considérables, car il est certain qu'avant peu l'on ne trouvera plus à vendre le blé niellé. La nielle est pire que la gelée, pire que toutes les autres maladies qui peuvent attaquer le blé.

REMÈDE.

"Faites choix du blé le plus pur et le plus sain que vous puissiez vous procurer, faites-le tremper durant environ dix minutes dans de la saumure de la force usitée pour saler le lard, c'est-à dire assez forte pour faire flotter un œuf ou une pomme de terre. Remuez le grain et enlevez celui qui vient à la surface ainsi que les graines de nielle et la poussière. Puis retirez le résidu, c'est-à-dire le grain qui ne surnage pas, puis dissolvez une livre de couperose dans une chaudière d'eau chaude et baignez-en environ cinq minots de grain que vous mettez dans un panier ou un sac. Plongez dans la solution de couperose jusqu'à ce que chaque grain ait pu être parfaitement humecté. Alors faites égoutter et saupoudrez de chaux suffisamment pour blanchir tous les grains ; l'assèchement sera rapide et la puissance de germination grandement renforcée."

POUR MANITOBA

Ce qui suit nous est parvenu trop tard pour être publié sur le dernier numéro :

M. Pierre Quevillon et M. George Quevillon et leurs femmes, Oka.

M. Emery Daunais, M. Joseph Daunais avec leur mère et leur sœur, de Salmon Falls, E. U., pour le Lac des Chênes.

Madame Monchamp et ses enfants, de Saint-Michel de Napierville, en route pour Sainte-Agathe, son mari conduit lui-même son char de bagage. M. J. Monchamp, de la même paroisse.

M Magloire Bernardin, Saint-Médard de Warwick pour Saint-Alphonse.

DÉPART POUR LE NORD-OUEST

Un certain nombre de personnes de Trois-Rivières, et des paroisses voisines se sont embarquées, le 4 avril à bord des chars du Pacifique pour se rendre à Prince Albert, dans le Nord-Ouest. Le contingent fourni par Trois-Rivières n'est qu'une faible partie de ceux qui doivent prendre part au voyage, car on calcule qu'en laissant Montréal, leur nombre dépasserait deux cents. Ce détachement d'immigrants et d'excursionnistes est sous la conduite du R. P. Blais, O.M.I.

La plupart de ces personnes partent pour s'établir définitivement au Nord-Ouest. D'autres ne vont que visiter ce nouveau pays et y acheter, s'ils le croient avantageux, des établissements pour leurs enfants et autres parents qui ne peuvent faire le voyage.

Nous avons remarqué parmi les voyageurs : MM. Raphaël Lamy et sa famille, Alex. Lamy, Athanaïs Lamy, Hector Racette, M. Bourassa, M. Roussel, M. Bellefeuille, Louis Dargis, M Spénard George McLeod, fils, tous de Trois-Rivières ; M. Cormier, de Sainte Angèle, et M Sauvageau, de Champlain.

—Le *Colonisateur Canadien.*

Correspondance

AU FORT ALEXANDRE, MAN.

Monsieur le Rédacteur,

La fonte des neiges nous laissant des loisirs, nous avons cru opportun de passer en revue les deux dernières correspondances d'un "Sauvage," publiées sur *Le Manitoba*. Nous comptons sur votre obligeance et vous prions de vouloir bien insérer cette réponse.

Il appert que cette signature un "Sauvage," n'est qu'un pseudonyme adopté pour la circonstance, c'est-à-dire un nom d'emprunt qui permet de mentir plus à l'aise sous son couvert. Le correspondant dit que le nom ne fait rien à la question. Nous allons essayer de le démasquer pour faire voir que le nom, au contraire, fait beaucoup.

En premier lieu, nous sommes certains que pas un seul Canadien-français d'ici ne se permettrait de semblables faussetés. Des deux autres blancs qui sachent le français, un seul est susceptible d'une telle besogne. C'est le même qui, il y a deux ans, sous le nom d'un Canadien-français, écrivait en faveur du Fort Alexandre et qui, après avoir décrit les avantages de la place, disait : "Unissons-nous et formons un noyau de Canadiens, quoiqu'en dise Martin & Cie." Pourquoi ne serait-ce pas lui ? Il veut changer de tactique. Après avoir critiqué Martin, il essaye de suivre ses traces. Ce n'est pas logique, mais c'est un essai. Il est bon d'essayer de tout en arrivant dans un pays étranger. Le nom fait beaucoup en cette circonstance, n'est-ce pas ?

Les injures que nous déverse le correspondant ne nous blessent pas, car nous savons d'où elles partent et de qui elles viennent. D'ailleurs c'est le propre de tous ceux qui appuient une mauvaise cause d'avoir recours aux injures.

Parlons maintenant de ses arguments qui ne sont que des faussetés comme nous allons le prouver.

Si ce personnage qui se croit populaire avait consulté sa carte géographique, il aurait pu calculer que du Fort Alexandre à Selkirk il y a 39 milles ; et ajoutons 7 milles au plus pour la courbe que fait le chemin à Balsam Baie, et vous arriverez à un tout de 46 milles tout au plus—une différence assez notable d'avec les 60 milles que vous dites. Nous le répetons, la carte prouve notre allégué. Il prétend que le voyage est moins coûteux en été pour un sauvage. Oui, mais quelle figure ferait un colon qui aurait une tente et une barge, mais qui n'aurait pas d'animaux pour cultiver sa terre. Il est bien avéré qu'avec le prix des deux articles en dernier lieu mentionnés on peut se procurer deux paires de bons bœufs. Un colon peut effectuer ses charrois en morte saison, tandis qu'en été c'est le temps de cultiver.

Si les gens vont à 200 milles pour gagner de l'argent, c'est par goût sans doute, tout comme le font ceux qui partent de France et de Belgique et viennent ici. D'ailleurs, ne démontre-t-il pas cela lui-même quand il dit qu'il y a cinq commerçants dans l'établissement, c'est-à-dire des gens qui partent de Selkirk et Winnipeg pour venir faire leur vie à commercer avec les Métis et les Sauvages. Encore une preuve que le correspondant fausse la vérité en disant qu'il est impossible de gagner une piastre par ici, et que ceux qui s'éloignent le font par goût. Les gens de la place peuvent faire ce commerce avec beaucoup plus d'avantage que des étrangers. A entendre ce triste sire, il faudrait croire que c'est dégradant de faire la pêche,—à notre avis, pas plus que de faire la classe. On est libre de pêcher, tandis qu'un maître d'école est un serviteur à gages qui peut être remercié de ses services au gré de ses supérieurs. D'ailleurs, il est reconnu qu'il y a beaucoup d'argent à faire dans ce commerce, une preuve de plus qu'il faussait la vérité, quand il disait qu'ici il fallait crever au bout de huit jours. Cependant, chose surprenante, il avoue connaître des gens qui sont ici depuis dix ans, et il est certain que quelques-uns d'entre eux n'ont pas de parents, à quelque degré que ce soit, pour leur envoyer cent piastres chaque année. Il est vrai que ces enfants gâtés de la fortune n'ont pas encore beaucoup de terre de défrichée, mais c'est la maladie qui leur a fait perdre une bonne partie de leur temps.

Il dit aussi : "beau pays, n'est-ce pas ?" parceque le foin a noyé il y a deux ans. Les habitants de Saint-Boniface, de Winnipeg et des autres paroisses environnantes n'ont-ils pas été obligés de l'acheter bien souvent à cinquante milles de leurs habitations à cette même époque ? Que voulez-vous ! la pluie fait dommage ici et la sècheresse en fait ailleurs. Nous avons plus de foin naturel qu'il nous en faut, et il n'y a à aller qu'à sept ou huit milles de la rivière pour en trouver pour des centaines d'animaux.

Quant aux gens qui ont abandonné leurs terres, presque tous suivent les moulins à scie.

En terminant, le fameux correspondant ose conseiller à ceux qui auraient des doutes sur sa sincérité de s'adresser aux personnes dignes de foi et désintéressées de cette réserve. S'il se trouvait ici quelqu'un pour appuyer ses dires il faudrait qu'il fût du même calibre que lui, mais nous le défions de trouver une personne vraiment digne de foi qui puisse l'approuver.

LES CANADIENS DU FORT-ALEXANDRE.

16 avril 1892.

PERSONNEL

M. Edmond Prince est revenu de Montréal la semaine dernière pour se fixer de nouveau à Lorette.

M. Xavier Brasseur est parti ce matin pour Jolys où il va prendre la direction d'une fromagerie.

M. L. R. Bourbeau, de Victoriaville, P. Q, est arrivé vendredi à Winnipeg. Il a l'intention d'ouvrir une maison commerciale de chaussures dans la métropole de l'Ouest.

Nous lui souhaitons bienvenue et succès.

M. Arsène Leullier, marchand de Keewatin, arrivé dimanche matin, s'est rendu lundi à Rosenfeldt et est parti hier soir par le convoi de l'Est du C. P. R., pour rentrer chez lui.

M. A. F. Martin, M.P.P., est arrivé d'un voyage de quelques jours dans la division électorale de Morris.

M. L. J. A. Lévêque, du département des Sauvages, est retenu chez lui par une indisposition qui, espérons-le, ne sera que passagère.

M. Roger Marion, M.P.P., est à Oak Lake depuis jeudi dernier.

M. J. E. Cyr a été nommé greffier d'enregistrement pour la confection de la liste des électeurs de la circonscription de Saint-Boniface.

Nous apprenons avec peine que Madame Wilfrid Allaire est dangereusement malade.

M. G. Vaillancourt, de cette ville, est mourant.

LA COMPAGNIE

— DE LA —

BAIE D'HUDSON

180-184 Rue Principale, Winnipeg.

Cet établissement considérable à trois étages, est intéressant à visiter surtout à cette époque de l'année, où le renouvellement complet de nos assortiments dans les lignes suivantes a été effectué avec la plus scrupuleuse attention :—

NOUVEAUTES, MODES,
MANTEAUX, FOURRURES

LINGERIE POUR DAMES ET MESSIEURS, HARDES, TAPIS, RIDEAUX, LINGERIE, ETC., CHAUSSURES, PLAQUÉS,

EPICERIES, :-: PROVISIONS,

Vins, Spiritueux, Liqueurs,

CIGARES, :: CIGARETTES, :: TABACS.

N:B.—Le département des Modes est sous la direction d'une Dame qui est à l'emploi de la Cie depuis quelques années ; les articles qui sortent des ateliers sont irréprochables sous le rapport du goût et du fini.

Une spécialité dans les vêtements de commande pour Messieurs.—Vêtements dans les derniers goûts et garantis. Une grande variété dans toutes les lignes.

jlj31.12

M. J. B. LAUZON

BOUCHER,

Qui vient de louer son étal de Saint-Boniface, ne s'occupera plus désormais que du

Commerce des Viandes en Gros.

Son bureau principal d'affaires est à sa résidence

RUE AUBERT, ST. BONIFACE.

Achat d'animaux gras, bœufs de travail, chevaux, vaches à lait, moutons, cochons, veaux, volailles, etc.

Toute personne endettée envers lui, est priée de venir régler sans délai. On pourra aussi s'adresser à l'étal de l'avenue Taché pour le règlement des arrérages.

A partir de mardi prochain, le 3 Mai, il y aura communication téléphonique au bureau de la rue Aubert, Téléphone No. 526.

2i 27-4

LES BAINS TURCS, RUSSES ET électriques du Clarendon guérissent la toux, le rhume, le lumbago, les rhumatismes et toutes les affections dont l'homme est le triste héritier. Les bains du Clarendon sont les meilleurs du Canada, avec des professeurs spéciaux ; plongeons 17x14 ; eau de source pure tempérée. Pour dames tous les avant-midi. Billets $1.00 ; 6 billets pour $5.00. Shampoo, bain et plongeon, 50 cts. Une boutique de barbier est attachée à l'établissement. jno.

SI jamais vous désirez annoncer quelque article, écrivez à GEORGE P. ROWELL & CIE, No. 10, Rue Spruce, New-York.

LES personnes qui désirent des informations au sujet d'annonces feront bien de se procurer une copie du "Livre des annonceurs" de 300 pages à $1.00 le volume. Expédié franco sur réception du montant ci-dessus. Ce livre est une compilation soignée du directoire des journaux américains, les plus en vogue ; donne la circulation de chacun, nombre d'informations au sujet des taux et autres questions se rattachant aux annonces. Adresser *Rowell's Advertising Bureau, 10 Spruce St. New-York.*



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné "Soumission pour Fournitures des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Samedi, le 14 Mai 1892, pour la livraison des fournitures des sauvages, durant l'année fiscale expirant le 30 Juin 1893, droits affranchis à divers points de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

On peut se procurer à demande au soussigné ou au Commissaire des Sauvages à Regina, ou au bureau des Sauvages à Winnipeg, des formules de soumission contenant des détails complets relatifs aux fournitures requises, aux dates de la livraison, etc.

Cette annonce ne doit pas être insérée par aucun journal sans l'autorisation de l'Imprimeur de la Reine. Tout journal qui l'insèrera sans cette autorisation, n'aura aucune réclamation. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

L. VANKOUGHNET,
Député Surintendant général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, Mars 1892.

3i 13-4-92

UNIVERSITE DE MANITOBA

Avis est par les présentes donné que les examens annuels commenceront lundi, le neuvième jour de mai prochain, à Winnipeg, à neuf heures de l'avant-midi. Les candidats sont requis de faire connaître au régistraire, au moins vingt jours à l'avance, leur intention de se présenter aux dits examens, et d'indiquer dans leur application les matières sur lesquelles ils ont l'intention de passer. Des blancs d'application seront fournis par le registraire, sur demande. Les honoraires doivent accompagner l'application.

T. A. BERNIER, Registraire.

Winnipeg, 29 mars 1892. 3i 6.4

TERRES A VENDRE.

10,000 Acres de Terre a Vendre

—DANS LA—

MUNICIPALITE DE LORNE, DANS ST. LÉON, SOMERSET, ST. ALPHONSE ET NOTRE-DAME DE LOURDES.

Ces établissements offrent de grands avantages aux colons désireux de se livrer à l'agriculture. Il y a des facilités de chemins de fer, des écoles des églises, du bois et d'excellente eau en abondance. Le sol est très fertile.

Pour plus amples détails s'adresser à

R. J. O'MALLEY, Somerset.

jno 6.4.92

A Vendre ou à Louer

Deux cent quarante acres de bonne terre à blé à vendre ou à affermer, bonne maison, bons bâtiments. Conditions de vente : partie comptant et partie sur hypothèque à long terme. Aussi 240 acres à affermer à moitié.

S'adresser à

SIMON TRUDEAU, Prairie Grove.

j.n.o. 9.3 92

AVIS.

MUNICIPALITE DE LaBROQUERIE.

Cour de Revision.

Avis est par le présent donné que le Conseil de la Municipalité de LaBroquerie a adopté pour l'année 1892 le rôle d'évaluation fait en l'année 1891, et que toutes plaintes contre le dit rôle ou au sujet d'omission au dit rôle qui seront remises au greffier de la municipalité le ou avant le 21ème jour d'Avril A.D. 1892, seront entendues par la Cour de Révision laquelle siègera à la salle du Conseil, à Sainte-Anne, le deuxième jour de Mai A.D. 1892, à 10 heures A.M.

Daté à Sainte-Anne, ce 18ème jour de Mars A.D. 1892.

THÉOPHILE PARÉ, Greffier.

2i 23.3

Theo. Bertrand,

AVOCAT,

No. 366 RUE MAIN, WINNIPEG.

Ancien bureau de M. Geo. E. Fortin.

6m 23.12.91



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 27 Mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat, des boites des rues jusqu'au bureau de poste de Winnipeg, pour quatre ans, à partir du 1er juillet prochain.

Le transport devra se faire dans une ou plusieurs voitures convenables, à un ou plusieurs chevaux. La distance à parcourir supputée pour recueillir le contenu de ces boîtes à lettres chaque jour est 26 milles. Les collections se font trois fois le jour, excepté pour les boîtes des collèges St. John et Manitoba, et celle de la Douzième (12e) Avenue Sud, Fort Rouge, où elles ne se font que deux fois par jour. Chaque collection doit se faire en une heure et trente minutes. La soumission devra indiquer le taux par mille pour chaque voyage additionnel qu'il pourrait être requis de faire pour visiter toutes nouvelles boites qui peuvent être posées dans la cité pendant la durée du contrat.

(2o.) Le taux pour recueillir le contenu de chaque boite additionnelle que le Maître Général des Postes peut faire ainsi poser, sans augmenter la distance à parcourir.

Des avis imprimés contenant plus amples renseignements relatifs aux conditions du contrat proposé et des formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de poste à Winnipeg et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 15 Avril 1892.

3i 20-4-92

LISTES ELECTORALES

Voici les noms et résidence des greffiers d'enregistrement des voteurs, pour la confection des listes qui vont être nécessairement préparées dans les 40 divisions de la province, et aussi les noms des officiers reviseurs :

Beautiful Plains, Ernest John Campbell, Rapid City ;
Birtle, T. F. Patterson, Birtle ;
Cité de Brandon, Geo. V. Fraser, Brandon ;
Brandon-Nord, R. H. Swallow, Douglas ;
Brandon Sud, Eugène Cleveland, Rounthwaite ;
Carillon, P. A Taschereau, Jolys ;
Avondale, George Stotts, Souri ;
Winnipeg-Centre, Thomas G. Mathers, Winnipeg ;
Winnipeg Nord, William Halyburton Winnipeg ;
Winnipeg Sud, John Raglan Haney, Winnipeg ;
Cypress, Fréd. Axford, Glenboro ;
Dennis, John D. McNiven, Virden ;
Emerson, William L. Griffith, Emerson ;
Killarney, Frank Burnett, Belmont ;
Kildonan, J. H. Gunn, Kildonan ;
Lakeside, William Fulton, Oakland ;
Lansdowne, Geo. D. Millar, Oak Lake ;
LaVérandrye, John H. Stanger, Sainte-Anne ;
Lorne, A. C. Kerr, Miami ;
Manitou, W. D. Ruttan, Manitou ;
Minnedosa, A L. Sinclair, Station Strathclair ;
Morden, Hugh J. Borthwick, Morden ;
Morris, R. F. McTavish, Morris ;
Mountain, Alexander Tait, Pilot Mound ;
Norfolk, William Cairns, McGregor ;
Portage-la-Prairie, George J. Beattie, Portage-la-Prairie ;
Rockwood, Alexander G. McKenzie, Stonewall ;
Rosenfeldt, Henry Ritz, Gretna ;
Russell, David M. Kinnaird, Russell ;
St. Andrews, Thomas Partington, Selkirk ;
Rhineland, L. Wagner, Plum Coulee ;
Saint-Boniface, J. Ernest Cyr, Saint-Boniface ;
Souris, Henry Cook, Eunola ;
Springfield, William Goodridge, Oak Bank :
Turtle Mountain, James Rae, Boissevain ;
Westbourne, P. St. Clair McGregor, Gladstone.
Woodlands, Robert Wemyss, Reaburn ;
Dauphin, William Bayliss, Lake Dauphin ;
Deloraine, William Perry, Deloraine.

Les listes seront closes au 23 mai prochain. Les officiers reviseurs sont tous les juges des cours de comté et plusieurs avocats. Le juge Prud'homme revisera pour Saint-Boniface, Carillon, LaVerandrye. Les listes de Brandon, Winnipeg et Portage-la-Prairie seront revisées le 25 juin au plus tard, les autres le 7 juillet ou avant.

Choses et Autres

La législature de Québec s'est réunie hier. M. Leblanc, de Laval, a été élu président de la nouvelle assemblée.

Les poursuites intentées contre MM. Mercier, Langelier, Pacaud, etc., par le gouvernement de Québec, qui devaient être instruites sans delai, semblent être retardées, d'après les dernières dépêches. Une d'elles dit même qu'elles sont tombées. M. Mercier serait décidé de se présenter à la cour quand même.

Les anarchistes de Paris ont fait sauter par la dynamite le restaurant Véry, le 25 courant. Le propriétaire est mort des suites de ses blessures quelques heures après l'explosion. D'autres personnes ont été blessées plus ou moins grièvement. On voit là une vengeance des anarchistes. Au 30 mars, c'est Very qui dévoila l'attentat Ravachol et fit arrêter ce fameux dynamitard et quelques complices. C'est pour venger leur camarade et effrayer les jurés qui ont à le juger que les anarchistes auraient eu de nouveau recours à la dynamite. Paris est dans l'émoi

L'Italie passe par une crise politique évidemment sérieuse. On ne sait pas encore qui va être appelé à former un cabinet. M. di Rudini semble avoir abandonné la tâche qui lui avait été confiée. Le cabinet démissionnaire reviendrait sur sa décision.

Ainsi le replâtrage annoncé était une nouvelle prématurée et l'on est toujours dans le chaos. Il n'y a pas d'autre issue à la situation que la guerre, la banqueroute....ou la révolution. Cette dernière solution est imminente

La *Gazette de la Croix* dit que le sultan est grandement ennuyé de la victoire diplomatique remportée par l'Angleterre en ce qui concerne le firman d'investiture du khédive d'Egypte. Elle dit que, le jour de la lecture de ce firman, le sultan en revenant d'une cérémonie religieuse, a fait arrêter sa voiture devant la résidence d'Ismaïl pacha, l'ancien khédive détrôné, qu'il l'a emmené avec lui pour dîner ensemble au palais et qu'il l'a traité avec une bienveillance inusitée.

La ville de Kenosha (Wisconsin), a été dévastée par un désastreux incendie. Quatre grands îlots, comprenant divers magasins et plusieurs maisons d'habitation ont été réduits en cendres. On ne siguale aucun accident de personnes ; mais les pertes matérielles sont évaluées à un million de dollars.

Le gouvernement français annonce qu'il est résolu à faire disperser toute réunion publique tumultueuse qui se tiendra le 1er mai, fête des ouvriers. L'armée donnera main forte à la police, si la chose est nécessaire.

La Russie continue à masser ses troupes sur la frontière allemande. Est-ce un signe que la grande boucherie commencera cette année ?

M. Ernest Lecourt, gardien de nuit au bureau de poste de Winnipeg, est décédé samedi soir à l'hôpital de Winnipeg. Le défunt était à l'emploi du gouvernement depuis plusieurs années. Il y a environ cinq semaines il fut atteint des fièvres typhoides et il fut envoyé à l'hôpital. Il subit l'opération d'un abcès dans le dos, un empoisonnement du sang la suivit et détermina la mort.

Madame Lecourt et ses enfants sont à Ottawa. Le défunt était le beau-frère de l'hon. Jos. Tassé. Les funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale.

Chronique Locale.

—Les marchés sont peu actifs, vû l'état des chemins.

—Il y a eu séance régulière du conseil de ville lundi soir.

—Lisez l'annonce de M. J. B. Lauzon dans une autre colonne.

—Les semences sont presque partout commencées dans la province.

—Les élections provinciales auront lieu en juillet ou en août. Avis à ceux qui ont des difficultés.

—La fête des arbres a été fixée au 5 mai prochain, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

—Les malles sont transportées maintenant trois fois la semaine sur l'embranchement Morris-Brandon du Northern Pacific.

—Une séance sera donnée par les élèves du pensionnat de Saint Boniface lundi prochain, 2 mai à 7½ p m., en l'honneur de la fête patronale de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

—A VENDRE—Lot et maison situés au coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph, Saint-Boniface. Conditions faciles. S'adresser à Liguori Gagné.

—M. J. B. Joyal vient d'ouvrir un bureau de collection et une agence générale sur l'avenue Taché. Il s'occupera de la vente d'immeubles. M. Joyal est constable provincial depuis plusieurs années et est prêt à se charger de toutes affaires requérant les services d'un détectif habile.

—Des nombreuses maisons de commerce qui se partagent la clientèle, nous ne pouvons manquer de nommer au premier rang celle de Anderson & Lemieux, qui est certainement une des maisons qui porte le plus fort assortiment de fines marchandises. Une visite convaincra le public de l'avantage immense d'aller faire ses achats dans cet établissement.

—Mardi, 3 mai prochain, si le temps le permet il y aura concert-promenade au jardin du Palais archiépiscopal, à l'occasion de la fête patronale de Sa Grandeur, la saint Alexandre. La fanfare indépendante de Saint-Boniface exécutera les morceaux suivants :

Sous les Tilleuls (Ouvert.)...	Canivez.
Gros Bazeof (Pas redoublés)..	T. Christophe
La Vierge (Valse)...............	L. Langlois.
Des Artistes (Marche)	J. K. Minne.
Ide de Mars (Polka)............	Douteri.

Vive la Canadienne—God save the Queen.

—Economisez votre argent en faisant vos achats chez H F. Despars :

9 boites tomates pour...	$1.00
9 boites blé d'inde pour..........	1.00
9 boites petits pois pour.........	1.00
9 boites haricots pour............	1.00
20 lbs morue fraîche pour.......	1.00
20 lbs petits poissons (Tomy Cod) pour..........	1.00
5 lbs bon thé pour....	1.00
20 lbs riz pour............	1.00

Ces prix sont strictement pour argent comptant. 3.23 jno.

—L'élection des officiers de la Cour des Forestiers Catholiques de Saint-Boniface, a eu lieu dimanche avec le résultat suivant :—Chef ranger, J. Ernest Cyr ; vice chef-ranger, H. Béliveau ; secrétaire-archiviste, I. J. Lavoie ; secrétaire financier, L. N. Bétournay ; trésorier, S. A D. Bertrand ; médecin examinateur, Dr D'Eschambault ; syndics, T. Pelletier, J. P. O. Allaire et Alf. Bleau ; 1er conducteur, J. B. Leclerc ; second conducteur, Edouard Guilbault ; sentinelle intérieure, Louis Fournier ; sentinelle exterieure, Joseph Gagnier.

La convention de l'ordre doit avoir lieu à Montréal en juillet prochain Des délégués de toutes les cours seront présents.

—Messieurs Bernhart & Frères et Daniel McAnnany, ainsi que M. John Bawlf voudront bien agréer l'expression de la bien vive gratitude des sœurs de l'hôpital de Saint-Boniface, pour la généreuse aumône qu'ils ont envoyée à leurs pauvres malades, le 17 courant : 10 lbs. de thé, ½ caisse de citrons, ½ caisse d'oranges, un magnifique jambon et deux sacs de belle fleur de la part des premiers ; et un beau sac de farine d'avoine offert par M. Bawlf

M. Plaxton, de Winnipeg, n'a pas moins de droits à leur reconnaissance pour les travaux considérables de réparations des tuyaux, fournaises, etc., qu'il a faits gratuitement à l'hôpital. Qu'il veuille bien aussi accepter leurs sincères remerciements. Puisse Dieu récompenser au centuple tous ces charitables bienfaiteurs du pauvre et du malheureux.

—Beaucoup de personnes s'imaginent que la fabrication des tabacs consiste simplement à prendre la feuille et à la presser en palette. Mais tel n'est pas le cas, l'opération est des plus délicates et la moindre erreur injurie la qualité. La feuille doit être soigneusement traitée des mois durant, après qu'elle est passée des mains du planteur. Elle doit sécher ni trop vite, ni trop lentement. Même après son départ de la fabrique, le tabac doit être manipulé avec la plus extrême délicatesse. Il faut étudier la température. Lorsque le tabac est mis en presse, si la température est trop humide, il moisira ; la même chose arrivera, si on l'humecte trop pour étendre la feuille. Si on le fait trop sécher dans le fourneau, il deviendra cassant et brûlera la langue. C'est l'observation stricte de tous ces détails qui ont donné au "Myrtle Navy" sa prépondérance marquée. La maison qui le fabrique a ses entrepots en Virginie. En partant de chez le planteur, jusqu'à ce qu'il soit converti en palettes, à la fabrique des mois plus tard, il est sous le soin des employés habiles et de confiance de la maison.

Chronique de la Province.

La Broquerie,

20 avril.—Dimanche dernier, les cultivateurs de cette paroisse s'assemblaient pour former un Cercle agricole. M. Eugène Goulet a été nommé président et M. Aristide Rocan, secrétaire. Nous espérons que la formation de ce cercle portera de bons fruits. Un cercle agricole est pour ainsi dire une chose presqu'indispensable dans une paroisse. Le but d'un cercle agricole est d'encourager l'agriculture, d'exciter les cultivateurs à l'émulation, de les unir entre eux, de les faire se fréquenter, se mieux connaître et s'entretenir de plus en plus ; chose nécessaire surtout dans ce pays où nous sommes partout entourés d'ennemis de notre nationalité. L'agriculture a besoin d'encouragement. On dirait que la jeunesse canadienne de nos jours a honte de mettre la main à la charrue ; elle croit qu'il est plus honorable pour elle d'aller servir les Yankees que de vivre tranquille et indépendante sur une ferme. L'agriculture a toujours été proclamée comme la profession la plus noble ; c'est aussi la plus utile, la plus bienfaisante et la plus ancienne puisque son institution remonte à la création du premier homme. Dieu avait mis nos premiers parents dans le paradis terrestre non pas pour vivre dans l'oisiveté, mais pour cultiver. Depuis que la terrible sentence a été prononcée : tu gagneras ton pain à la sueur de ton front," le travail de la terre a été imposé comme punition à la désobéissance de notre premier père, mais il n'a rien perdu de sa noblesse. L'agriculture est l'un des pilliers du grand édifice social, c'est la prospérité des pays c'est l'alimentation des industries, c'est la vie du genre humain.

—Les labours sont commencés, les semences ne tarderont pas à venir.

—Des personnes de la province de Québec intéressées à la colonisation nous apprennent qu'une dizaine de familles doivent s'embarquer bientôt pour venir s'établir ici.

—La fête de Pâques a été célébrée avec solennité ici cette année. Le chœur dirigé par M. Paul Côté a exécuté avec beaucoup de succès la messe Bordelaise. Madame Joseph Pelletier a chanté un magnifique solo. Madame J. St. Laurent touchait l'orgue.

NAISSANCES

MARTIN—En cette ville, le 27 courant, la femme de M. A. F. Martin, M.P.P., d'une fille.

JOYAL—En cette ville, le 19 courant, Madame Joseph Joyal, d'un fils.

RYAN—En cette ville, le 26 courant, Madame Michael Ryan, d'un fils.

DECES

GRADY—A l'hôpital de cette ville, à l'âge de 30 ans, le 21 courant, Frank Grady, cultivateur, à Deloraine.

BUSSIÈRE—A Saint-André Avellin, P. Q., le 22 courant, Madame Bussière, mère de Madame J. Tassé, de cette ville.

LAURENDEAU—M. S. O. Laurendeau, graveur, de Winnipeg, est mort des suites d'un accident, à l'hôpital de Winnipeg, lundi de cette semaine.

Chapeaux dans les derniers gouts.

Le printemps m'apporte des 1892 Le printemps m'apporte des

MARCHANDISES NOUVELLES

TELLES QUE

Draps, Serges, Etoffes Irlandaises, Nap, Tweeds Français, Anglais et Ecossais pour ouvrages de commandes. Satisfaction garantie et ouvrage de première classe.

COMMANDES EXÉCUTÉES A BREF DÉLAI.

Le Département des Merceries est au Complet.

* HARDES-FAITES DE PREMIÈRE QUALITÉ *

A DES PRIX

Defiant toute Competition.

C. A. Gareau, MARCHAND-TAILLEUR. 324 WINNIPEG, MAN. VIS-A-VIS LE Manitoba Hotel.

Tous Tweeds achetés à la verge seront taillés gratis.

Impermeables (rubber coats) nouveaux.

Cols, Collets, Chemises, Etc., Etc.

VENANT D'ETRE RECU !

UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES DU PRINTEMPS

TELLES QUE

Cachemires, Mousselines, Henriettas, Jerseys de Laine, Blouses,

MANTEAUX CIRCULAIRES, IMPERMEABLES, PARAPLUIES, LINGERIE de Maison

Cotons a Draps, Essuie-mains, Serviettes,

Shirtings, Hamellettes, Flannelles, Couvertes, Couvrepieds,

LINGERIE POUR MESSIEURS !

Chemises en soie, en flannelle, en coton Oxford, Regattes et blanches. Vêtements de dessous en laine, en cachemire, en coton et laine et coton,

PARAPLUIES, BONNETÈRIE, BAS, GANTS, MOUCHOIRS, ETC., ETC.

WM. BELL,

288 Rue Principale, coin de la rue Graham,

VIS-A-VIS L'HOTEL MANITOBA.

N.B.—M. DENIS, commis canadien-français répondra aux clients de langue française et s'empressera de leur accorder satisfaction. 25.1.91

1892 MARS 1892

GRANDE VENTE AU PRIX COUTANT !

Voulant écouler complètement mon assortiment d'hiver, je vendrai au prix coûtant les marchandises suivantes :

Etoffes a Manteaux, Flanelles, Couvertes, Confortables, Chales, Tricots, Etoffes, Camisoles et Calecons, Hardes-faites, Fourrures, Etc., Etc.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR ACHETER DES MARCHANDISES DE PREMIERE QUALITE A VOS PRIX

Les importations nouvelles du printemps arrivent tous les jours, le choix sera considérable. Une visite est sollicitée.

Au Bon Marche, F. E. VERGE Saint-Boniface.

8.10.90

AGRICULTURE

FABRICATION DU FROMAGE

CONSEILS POUR LE MOIS DE MAI

1. Méfiez-vous du lait ayant mauvaise odeur. Les vaches sortent de l'hivernement à l'étable; elles mangent tout ce qui se présente. Vous devez refuser le lait qui sent mauvais, et prévenir le patron de suite d'y voir.—

2. Chauffez le lait de 84 à 88 pour savoir si votre lait est prêt à recevoir la présure, — aussitôt qu'il a atteint la température ci-haut (84 à 88), mettez-en 8 onces dans une grande tasse; mettez-y une cuillérée d'extrait de présure, brassez-la bien et notez le temps que le lait prend à cailler. Si le lait prend dans 15 ou 18 secondes, il est temps d'y mettre la présure. S'il prend plus de 18 secondes, attendez un peu, pour qu'il *avance*; il vaut mieux retarder ainsi la mise en présure, pour n'être pas obligé d'obtenir le degré suffisant d'acidité du caillé en le tenant, plus tard, longtemps dans le petit lait. — Employez une dose suffisante de présure pour faire cailler en vingt minutes.

3. Coupez le caillé le plus tôt possible, avec précaution: employez le couteau à lames horizontales dans le sens de la longueur du bassin, et coupez ensuite, avec le couteau à lames perpendiculaires, d'abord entravers, et ensuite en long. Ces trois coupages suffisent d'ordinaire; mais si le lait est un peu trop *avancé*, un quatrième coupage peut être utile.

4. Le coupage fini, brassez légèrement, et décollez avec soin tout le caillé qui adhère aux côtés et au fond du bassin.

5. Chauffez très légèrement d'abord, et un peu plus fort ensuite, de manière à atteindre de 98 à 100 en 40 et 45 minutes.

6. La cuison terminée, continuez à brasser, et tirez le petit lait jusqu'à ce que le caillé effleure. Quand le caillé donnera au fer chaud des fils de un huitième à un quart de pouce, tirez tout le reste du petit lait. Si vous trouvez alors le caillé trop mou, rendez le plus ferme en brassant à sec jusqu'à ce qu'il en soit sorti assez de petit lait.

7. Ramassez le caillé sur les deux côtés du bassin, mais de façon à permettre l'écoulement du petit lait.

8. Tenez le caillé aussi chaud que possible, et pas au-dessous de 94°. Aussitôt le caillé pris, coupez-le en blocs, que vous tournez chaque demie heure; cordez-le deux blocs de hauteur quand vous aurez tourné pour la 2e fois. Quand le caillé commence à s'étirer ou se déchirer, passez-le au moulin.

9. Après cela, brassez avec précaution, jusqu'à ce que la surface des morceaux soit légèrement durcie ou cicatrisée; 15 minutes de brassage amènent généralement ce résultat, et c'est alors le temps de saler.

10. Employez dans les premiers jours de mai, $1\frac{1}{2}$ livre de sel par 1,000 livres de lait; augmentez la dose de $\frac{1}{2}$ d'once par jour pour atteindre 2 livres par 1,000 livres de lait à la fin de mai.

11. Brassez bien pour que le sel s'incorpore au caillé, et aussitôt qu'il est dessous ou absorbé, —ceci prend 15 à 20 minutes, mettez en moules à environ 85 degrés.

12. Servez-vous d'eau chaude bien pure pour mouiller les linges de la presse;—il n'y a que cela pour donner belle apparence au fromage.

13. Pressez d'abord lentement, et en 40 à 45 minutes, rabattez les cotons et voyez à ce que le fromage se presse bien également. Faites vos meules aussi près de 70 à 75 livres que vos moules le permettront.

14. Laissez le fromage en presse au moins 20 heures; dans la chambre au fromage il faut le tourner tous les jours. Si vous ne laissez pas le coton sur le bout des meules, graissez avec du beurre de petit-lait chaud et frottez avec soin tous les matins.

15. Efforcez-vous de maintenir la température à 65° dans la chambre au fromage et pas au-dessous, votre fromage en sera meilleur; et surtout ne le laissez pas geler.

16. Ne vendez jamais votre fromage trop jeune; il faut qu'il ne parte jamais une meule qui n'ait pas au moins huit jours d'âge. Ayez soin de votre réputation qui souffrira cestainement si vous manquez à cette règle.

17. A la livraison donnez bon poids à l'acheteur. Taillez vos boites à la hauteur de la meule, marquez le poids sur la boite, avec une bonne étampe et mettez-y la marque de la fabrique.

PETER MACFARLANE,
Inspecteur général.
Huntington, 6 avril 1892.

L'ENGRAIS POUR LE JARDIN

Accordez à votre jardin le meilleur engrais de la ferme avec addition d'engrais chimique que vous répandrez avec profusion dans les différentes parties de votre jardin qui demandent le plus à être engraissées. Les plantes d'une forte végétation sont moins sujettes à l'atteinte des insectes qui font leur apparition au moment où les plantes sont assez avancées pour n'avoir pas à souffrir des insectes qui s'attaquent de préférence aux jeunes plantes dont les feuilles sont tendres, à l'égard des pommes de terre, par exemple, celles qui résistent le plus aux attaques des mouches à patates, sont celles dont la végétation est la plus vigoureuse et la plus avancée, au moment où les mouches, à l'état de larves, dévorent les feuilles des pommes de terre. On y gagne certainement à hâter la semence des pommes de terre et d'en activer la végétation par des engrais.

LA CULTURE DES PATATES

Faut-il semer les patates entières ou par morceaux? Des expériences ont été faites au collège agricole de la Virginie, et on a réussi très bien avec des patates entières; les produits n'étaient peut-être pas d'un gros volume, mais la qualité était excellente et très vendable.

Quand on partage la semence, il y trois points à considérer: S'il s'agit d'économiser la semence, on doit couper les patates de moyenne grosseur, mais si elles sont petites on doit les semer entières, au moins dans une terre bien préparée, et alors on peut les couper par moitié. Pour les qualités hâtives, on recommande de couper par moitié les patates de moyenne grosseur.

On obtiendra de meilleurs résultats en semant des patates en très bonne condition; on les coupe de manière à ce qu'il y ait deux yeux sur chaque morceau. On recommande de tailler dans le sens des fibres; si les morceaux ont plus de deux yeux, on peut les tailler de travers.

EMPLOI DES OS POUR LA VÉGÉTATION

Comme rien de ce qui peut contribuer à enrichir le sol ne doit être perdu, il serait bon d'utiliser, quelqu'en soit la quantité, les os des animaux que l'on pourrait plus avantageusement employer dans le jardin potager. Voici comment il faut procéder pour réduire ces os en poudre: après avoir écrasé les os aussi fins que possible, on les mêle à de la cendre et du plâtre, dans la proportion suivante: Pour un baril d'os écrasés, on prend trois barils de cendre non éteinte, et cinquante livres de plâtre. On mélange le tout dans une cuve ou boite, en même temps qu'on y répand dix gallons d'eau. Ce mélange bien incorporé ensemble, pourra être utilisé après deux ou trois semaines. Cinq barils de ce mélange peuvent améliorer un arpent de terre.

L'AMMONIAC ET SALPÊTRE POUR LES FRAISES

Si vous voulez doubler la grosseur de vos fraises et en augmenter la quantité, arrosez les plantes au moment où les fruits commencent à se former, avec la composition suivante: Mettez dans une tonne d'eau une livre et quart d'ammoniac et la même quantité de salpêtre. Il suffit d'employer cette quantité d'eau et d'arroser tous les soirs pour obtenir le résultat voulu.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi, le 13 Mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après contrats sur chacune des routes suivantes, durant quatre ans à partir du 1er juillet prochain:

Deloraine et Waneche, une fois par semaine, distance supputée, 20 milles.

Dominion City et Emerson, six fois par semaine, distance supputée, 10 milles.

Donore et gare du chemin de fer Osborne, deux fois par semaine, distance 1 mille.

Emerson et Stuartburn, une fois par semaine, distance $29\frac{1}{2}$ milles.

Fernton et Winnipeg, trois fois par semaine, distance 4 milles.

Marquette et Woodlands via Meadow Lea, deux fois par semaine, distance 9 milles.

Millbrook et Queen's Valley, une fois par semaine, distance $7\frac{1}{2}$ milles.

Richland et Winnipeg, deux fois par semaine, distance $37\frac{1}{2}$ milles.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations au sujet des contrats ci-dessus peuvent être vus aux bureaux de poste aux termes des routes respectives et à ce bureau, en droits où l'on peut aussi se procurer des blancs de soumissions.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Winnipeg, 18 mars 1892.
3i 6.4.92

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer** est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la **Salsepareille d'Ayer** ou bien par les **Pilules d'Ayer** jointes à la **Vigueur**, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.
Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27i 14.10,91

AVIS

Est par le présent donné qu'il sera fait au Parlement de la Puissance demande d'un amendement à la charte de la compagnie du chemin de fer *Manitoba and Assiniboia Grand Junction*, accordant à la dite compagnie le pouvoir de prolonger sa ligne de chemin de fer d'un point ou près du lac Dauphin jusque dans la cité de Winnipeg, et d'émaner des actions préférentielles en sus de son stock d'actions ordinaires.

Daté le 4 février 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Winnipeg, Man.,
9i 10.2.92 Solliciteurs de la compagnie.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'il sera fait une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer "La Compagnie de Chemin de Fer Manitoba et James Bay," accordant à la dite compagnie pouvoir de bâtir, construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, ou de la rivière de l'Aigle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'est de Winnipeg, ou de tout autre point de la dite ligne, entre la dite cité de Winnipeg et la ville de Port Arthur, dans la province d'Ontario; de là se dirigeant au nord-est ou au nord-ouest, selon le cas, jusqu'à un point sur la rivière Albany, à la tête des eaux navigables de cette rivière, pour de là se raccorder à la ligne projetée de la compagnie de chemin de fer Nipissing et James Bay.

Daté le 26 janvier 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Solliciteurs des requérants,
9i 3.2.92 Winnipeg, Man.

Dr Alex. F. D'Eschambault,
DOCTEUR EN MÉDECINE.
LICENCIÉ DES PROVINCES DE QUÉBEC ET MANITOBA.
Bureaux à sa résidence sur la rue Aubert.
Heures de Consultations:—8 hrs à 10 hrs a.m. 1 hr à 3 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.
TÉLÉPHONE No. 607. 1a 5 3 90

J. P. PRUD'HOMME,
Notaire Public,
BLOC JEAN—RUE DUMOULIN,
SAINT-BONIFACE.
Se charge de la rédaction de toutes espèces de contrats, actes de vente, hypothèques, testaments, etc.
ARGENT A PRÊTER sur première hypothèque, aux taux les plus réduits.
1a 29.10.90

T. PELLETIER,
BARBIER - COIFFEUR,
Marchand de Tabac, Fruits, etc
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.
M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

HOTEL DE QUEBEC
AVENUE TACHE,
SAINT-BONIFACE, MAN.
ELIE CHAMBERLAND, Prop.
DE PREMIÈRE CLASSE.
Salles à dîner et chambres à coucher bien tenues. Liqueurs choisies. Bonnes écuries. 1a 7 11 89.

Tickle The Earth
With a Hoe, SOW FERRY'S SEEDS and nature will do the rest.
Seeds largely determine the harvest—always plant the best—FERRY'S.
A book full of information about Gardens—how and what to raise, etc., sent free to all who ask for it. Ask to-day.
D. M. FERRY & CO., WINDSOR, ONT.

PHARMACIE SAINT-BONIFACE
Rue Dumoulin.
STOCK COMPLET DE
DROGUES, MÉDECINES PATENTÉES.
PARFUMS. SAVONS.
TOUTES ESPÈCES DE TEINTURES.
Tout au comptant.
Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.
Les heures d'offices sont:—Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.
Dr J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.
N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.
1so 15.3.88

Edouard Richard & Cie
AGENTS D'IMMEUBLES
363 Rue Main, Winnipeg, 363.
Le meilleur moyen d'acheter une terre à bon marché est de s'adresser à une agence d'immeubles. Pourquoi? Parceque tous ceux qui désirent fortement vendre, mettent leurs propriétés entre les mains d'un agent. C'est le meilleur moyen de vendre ou d'acheter.
Nous avons toujours en mains une longue liste de propriétés dans toutes les paroisses, offrant beaucoup de choix à des prix très bas. Nous en avons plusieurs dans le voisinage de Winnipeg. Venez à notre bureau ou écrivez, ça ne coûte rien, et cette démarche facile peut vous valoir plusieurs $100. Il est de notre intérêt d'offrir les propriétés qui offrent le plus d'avantages et d'ailleurs nous nous faisons un devoir d'aviser l'acheteur dans le sens de ses intérêts.
PRETS SUR HYPOTHEQUES.
DÉSIREZ-VOUS EMPRUNTER DE L'ARGENT, nous représentons la Cie *London & Ontario*, la plus populaire des Cies de prêt dont nous sommes l'inspecteur et l'évaluateur. En s'adressant directement à nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous épargner du trouble, vous sauver des dépenses évitables et faciliter votre emprunt.
6m 16.12 91

BRAULT & CIE
Successeurs de Radiger & Cie
Marchands de Vins et Liqueurs
477—RUE MAIN, WINNIPEG—477
P. BRAULT & CIE désirent donner avis aux lecteurs du *Manitoba* qu'ils ont succédé à la maison si ancienne et si avantageusement connue de RADIGER & CIE. Ils espèrent que les agrandissements et améliorations de leur maison, leur attirera une bonne proportion du commerce de Saint-Boniface et des autres paroisses françaises.
L'ASSORTIMENT EST CONSIDÉRABLE ET VARIÉ.
BAS PRIX.
21.10.91

EN GARDE!
CHAQUE PALETTE DE
MYRTLE NAVY
PORTE EN BRONZE LES LETTRES
T. & B.
IL Y EN A PAS D'AUTRE
QUI SOIT VERITABLE.

LIBRAIRIE KEROACK,
547—RUE PRINCIPALE, WINNIPEG—547
ET
Saint-Boniface, Rue Dumoulin.
Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'imprimerie.
M. A. KEROACK.

Regis Peloquin.
VOITURE DE PLACE A TOUTES HEURES.
Ordres remplis avec une ponctualité irréprochable.
Le patronage de Saint-Boniface est sollicité.
TÉLÉPHONE 309, NICOLLET HOUSE, WINNIPEG,
Ou à toute heure, laissez vos ordres à l'Hôtel Québec, Saint-Boniface. 1a 18.11.91

HOTEL DU CANADA
RUE LOMBARD, WINNIPEG.
Le plus ancien hôtel de Winnipeg complètement remis à neuf.
VINS, : LIQUEURS : ET : CIGARES : DE : CHOIX.
CUISINE DE PREMIÈRE CLASSE.
Prix modérés.
H. BENARD, PROPRIÉTAIRE.
25.11.91

MAISON DE PENSION
Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph
SAINT-BONIFACE.
Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.
Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.

LE CHEMIN DE FER
CANADIEN PACIFIQUE
Le Grand Chemin de l'Univers.
SA CHAUSSEE, SON EQUIPEMENT
Ont une renommée internationale.
Ses chars dortoirs et ses chars réfectoires sont des modèles de luxe et d'élégance, voitures de première classe et chars colonistes gratis sur tous les trains directs.
Les taux les plus bas pour Saint-Paul, Chicago et tous les points du Sud.
Taux pour les Côtes du Pacifique, $10.00 et $5.00 meilleur marché que par toute autre route.
Baggage enregistré directement à destination.
Raccordement direct à Vancouver avec les steamers "Empress" pour tous les points de la Chine et du Japon, ces steamers sont neufs et rien de ce que l'habileté humaine peût imaginer ou de ce que peut procurer l'argent n'a été épargné dans leur construction.
Pour plus amples détails quant aux taux, s'adresser à W. M. McLeod, agent des billets de la cité, 471 rue Principale, Winnipeg, ou à T. S. Carter, à la gare, ou à
ROBT. KERR,
Agt. gén. des Pass.
1.20.92 jno Winnipeg.

CHEMIN DE FER
DU
NORTHERN :-: PACIFIC.
La Route la plus Populaire et la Meilleure
POUR TOUS LES POINTS A
L'EST, AU SUD ET A L'OUEST.
Convoi quotidien de Winnipeg avec
Char Palais, Char Dortoir, Char Refectoir Elegant, et Excellentes Voitures de Premiere Classe.
La ligne de Chars Réfectoires, la meilleure route pour tous les points et mène le voyageur à travers un pays intéressant, se raccordant à heure fixe avec les autres lignes et lui procurant l'avantage de visiter les célèbres villes de Minneapolis, St. Paul et Chicago. Les malles et colis sont consignés pour tous les endroits à l'Est, sans embarras et sans retard. Pas d'examen des douaniers à subir.

BILLETS DE TRAVERSÉE POUR L'OCÉAN
Et Cabines pour aller et revenir d'Angleterre et de tous les pays européens. Les meilleures lignes de navires transatlantiques sont représentées.
Désirez-vous aller quelque part au Montana, dans Washington, l'Orégon ou la Colombie Anglaise, nous vous invitons d'une manière spéciale d'essayer notre ligne, qui peut indubitablement faire pour vous mieux qu'aucune autre. C'est la seule ligne directe par voie ferrée conduisant au Territoire de Washington.
LA ROUTE FAVORITE DES TOURISTES CALIFORNIENS
Pour plus amples informations concernant les taux, etc., adressez-vous personnellement ou par écrit à l'agent de billets le plus rapproché, à tout agent voyageur de la compagnie, ou à
H. SWINFORD,
Agent Général C. F. N. P., Winnipeg.
CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets, C. F. N. P., St. Paul.
jno. 2.9.91

AVIS.

PRENEZ AVIS que la Compagnie du Chemin de Fer Manitoba & South Eastern, demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session, la passation d'un acte amendant son acte d'incorporation en prolongeant le délai fixé pour la construction de la ligne de chemin de fer de la compagnie, de deux ans et pour d'autres fins.

19 janvier 1892.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs de la dite compagnie.
9i 1.27.92

ECURIE DE LOUAGE, ETC.
MM. FRANÇOIS CARRIÈRE, jr., et ROGER CARRIÈRE ont ouvert une *Ecurie de Louage et de Pension* sur la
RUE DUMOULIN, AUX ANCIENNES ÉCURIES PÉLISSIER.
Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien les encourager.
Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.
CARRIÈRE & FRÈRES,
1a 4.2.91 Rue Dumoulin.

HOTEL BEAUREGARD
Coin des avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.
Avantageusement situé à l'entrée du pont Saint-Boniface.
Salle de biliard, piano, etc., Liqueurs et cigares de première qualité.
1a.7.11.89.

HOTEL SAINT-BONIFACE.
COIN DES RUES TACHÉ ET NOTRE-DAME.
FIDÈLE MONDOR, PROPRIÉTAIRE
De première classe, sous tous les rapports. Aussi bonnes écuries.
Prix modérés. La maison est avantageusement connue. 1a.7.11.88

PRINTEMPS DE 1892.
Geo. H. Rodgers & Cie
Attirent l'attention de leurs patrons et du public en général sur leurs importations de marchandises comprenant des Cachemires, des Lustrés, Etoffes à Robes en laine, Linge de table, Serviettes, Bonneteries, Gants en kid, Corsets.
Aussi un assortiment complet de Broderies venant directement des fabriques Suisses, qui s'écoulent avec rapidité, grâce à leur valeur spéciale.

NOUVEAU DEPARTEMENT!
Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir un assortiment complet de Vêtements d'Enfants à excellent marché, ils se vendent à bien peu plus que le prix coûtant. Ces marchandises sont nouvelles et nous avons dû déjà doubler notre commande. Remarquez les prix:—$2.00, $2.50, $3.00, $4.00, $5.00, $6.00, $6.50, $7.00 et $8.00 l'habillement. Ne manquez pas l'occasion d'acheter un habillement durable pour vos garçons.
ILS N'ONT PAS LEURS PAREILS DANS LA CITÉ ET POUR LE PRIX ET LA QUALITÉ.
Notre assortiment de Satins, Mousselines, Lawns est complet et nous pouvons les offrir à bonne condition.
Pour l'avantage de nos nombreux clients, nous avons ouvert un magasin de Chaussures à l'arrière de notre magasin de marchandises sèches.
GEO. H. RODGERS & CIE,
482 rue Principale, vis-a-vis la Banque Union.

VIN DE CALIFORNIE
$1.50 LE GALLON.
Nous venons de recevoir un char de ce vin que nous vendons à $1.50 LE GALLON. C'est un vin exquis, vieilli par électricité et digne des plus fins dégustateurs.
Richard & Cie
—IMPORTATEURS DE—
VINS, LIQUEURS
ET
SPIRITUEUX
365 Rue Principale, Winnipeg.

E. L. JOYAL,
Sellier et Harnacheur
363 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,
(Porte voisine de MM. Richard & Cie.)
HARNAIS ET SELLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Gros Harnais pour la Ferme, de $18.00 et plus. Harnais de Buggy, de $10.00 et plus. Bourrure de Coton pour dedans de Collier, à $1.25 la paire. Bourrures de Collier, de $2.00 et plus.
BRIDES, GUIDES, LICOUX, SANGLES POUR COUVERTES, SNAPS, ETRILLES, BROSSES, FOUETS, ETC., AUX PLUS BAS PRIX.
Toute commande sera exécutée avec promptitude et exactitude.
M. E. L. Joyal importe directement de Montréal, ce qui lui permet de vendre à bas prix.
6m. 31.10.89 E. L. JOYAL.

LA LOTERIE de la PROVINCE de QUEBEC
AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE.
Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.
Tirages le 1er et le 3me Mercredi de chaque mois

3134 LOTS
Valant $52,740
GROS LOT
Valant $15,000
Le Billet, - $1.00
Quart de Billet 25 c.
Demandez les circulaires.
1a 20.8.90

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot valant	$15,000—	$15,000
1	" "	5,000—	5,000
1	" "	2,500—	2,500
1	" "	1,250—	1,250
2	Lots "	500—	1,000
5	" "	250—	1,250
25	" "	50—	1,250
100	" "	25—	2,500
200	" "	15—	3,000
500	" "	10—	5,000
	Lots Approximatifs		
100	" "	25—	2,500
100	" "	15—	1,500
100	" "	10—	1,000
999	" "	5—	4,995
999	" "	5—	4,995
3134	Lots valant	- -	$52,740

S. E. LEFEBVRE, Gérant.
81, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL, CANADA.

DICK, BANNING & CIE.,
MARCHANDS DE
BOIS EN GROS,
COMMERÇANTS ET FABRIQUANTS
MOULINS :-: KEEWATIN.
Toujours en vente quantité de Bois de Construction, Châssis, Portes, Lattes, Bardeaux, Papier Feutre et Papier Goudronné, et matériaux de construction généralement.
PRIX OBTENUS SUR DEMANDE A CET EFFET.
Bureau Principal et Cour:
Vis-a-vis la Gare des Voyageurs du C. P. R.,
A WINNIPEG.
Succursale a Portage-la-Prairie. 6m 15.4